



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/590
S/18330

9 septembre 1986

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante et unième session

Points 61, 70, 71, 127, 132 et 136

de l'ordre du jour provisoire*

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES
(BIOLOGIQUES)

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE

APPLICATION DES DISPOSITIONS DE SECURITE
COLLECTIVE DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES
POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA
SECURITE INTERNATIONALES

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE
ETATS

RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR
L'ELABORATION D'UNE CONVENTION
INTERNATIONALE CONTRE LE RECRUTEMENT,
L'UTILISATION, LE FINANCEMENT ET
L'INSTRUCTION DE MERCENAIRES

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON
VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE

Quarante et unième année

Lettre datée du 8 septembre 1986, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de
l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une lettre ouverte qui vous est adressée par l'agence de presse Bakhtar.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre ouverte comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 61, 70, 71, 127, 132 et 136 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) M. Ebrahim NENGRAHARY

* A/41/150.

ANNEXE

Lettre ouverte adressée au Secrétaire général par
l'agence de presse Bakhtar

Au nom de la paix, pour la protection de laquelle l'Organisation des Nations Unies a été créée, et en cette année qui a été déclarée Année internationale de la paix, nous voudrions appeler votre attention sur les violations de la Charte des Nations Unies commises par les forces réactionnaires et impérialistes et leurs sbires locaux dans leur lutte clandestine contre notre peuple.

Au fil du temps, cette guerre que l'impérialisme a imposée à notre peuple devient de plus en plus brutale et inhumaine. Ce conflit a atteint de telles proportions que nos droits les plus élémentaires, le droit à la vie et le droit à l'existence de la race humaine, sont actuellement violés. Ainsi, les impérialistes américains transgressent-ils impunément toutes les règles de morale et de conduite internationale et font-ils usage de toutes sortes d'armes comme s'ils ignoraient tout de la civilisation du XXe siècle.

Cet impérialisme, en foulant aux pieds les principes et règles consacrés dans la Charte des Nations Unies, essaie de nous détourner de la voie que nous nous sommes tracée. Pour atteindre cet objectif, il use de différentes méthodes à grands frais d'armes, de complots et de conspirations. Les agresseurs ont, en violation du Protocole de Genève de 1925, utilisé des armes chimiques contre notre peuple à plusieurs occasions. Ils ne cessent de mettre à la disposition des groupes contre-révolutionnaires les armes chimiques les plus modernes et, en contradiction avec toutes les preuves irréfutables, prétendent sans vergogne que l'armée afghane se sert d'armes chimiques.

L'emploi d'armes chimiques par ces bandits a causé de lourdes pertes en vies humaines et des dommages psychologiques irréparables. Les laquais de la CIA ont empoisonné les écoliers à plusieurs reprises occasionnant, dans un cas, la mort de 14 écolières.

Il y a quelques temps, nos troupes frontalières ont intercepté sur le territoire afghan un camion venant d'Iran. Ce camion transportait une importante cargaison d'armes chimiques mortelles. Ces armes chimiques ont été exposées devant les journalistes locaux et étrangers. La saisie à point nommé de ces armes a empêché de graves catastrophes à Herat et dans d'autres régions du pays.

L'agence de presse Bakhtar appelle votre attention sur le fait qu'au cours d'importantes opérations militaires menées par nos forces armées à Khost, Panjshir, Wardak, Herat et aux environs de Kaboul, une grande quantité d'armes chimiques des plus perfectionnées, employées dans des obus de mortier, des munitions de divers types et des grenades à main, a été saisie. Ces armes avaient été fabriquées aux Etats-Unis, en République fédérale d'Allemagne, en France et en Angleterre.

La fourniture par les ennemis de la révolution afghane d'armes chimiques modernes et perfectionnées à la contre-révolution afghane préoccupe de plus en plus le peuple afghan, d'autant plus que les masques à gaz de fabrication américaine et française qui se trouvaient parmi le matériel saisi témoignent du haut niveau de préparation technique de la contre-révolution à l'utilisation d'armes chimiques.

Les ennemis veulent étendre l'emploi d'armes chimiques aux régions à forte densité de population.

Les organisations sociales et le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan ont fait appel à l'opinion publique mondiale. A plusieurs reprises, à Kaboul, capitale de la République démocratique d'Afghanistan, les armes, y compris chimiques, confisquées aux contre-révolutionnaires ont été exposées devant des journalistes locaux et étrangers lors de conférences de presse.

Il existe de nombreux films documentaires et photographies à ce sujet.

Ces faits démontrent clairement que les véritables ennemis de notre révolution et de notre peuple sont en train de lancer de l'extérieur une guerre non déclarée et que l'agression contre notre peuple est inspirée de l'étranger.

Dans les circonstances actuelles, tandis que le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan s'est engagé dans la voie de la réconciliation nationale et que des mesures pratiques et concrètes ont été prises dans ce sens, l'utilisation d'armes chimiques modernes et les sinistres provocations dont nous sommes l'objet sèment l'animosité et la méfiance au sein de la population.

Compte tenu de ces faits, on voit clairement qui sont les amis de notre peuple, qui s'efforcent de régler la situation en Afghanistan, et qui est en train de faire obstacle à ce règlement.

Le peuple afghan sait très bien que l'Organisation des Nations Unies consent d'importants efforts en vue de régler la situation en Afghanistan. De même, il est parfaitement conscient des nobles efforts déployés à cet égard par votre représentant personnel, M. Diego Cordovez. Eu égard à la bonne volonté dont vous témoignez en vue d'apporter une solution à la situation complexe dans notre région, compte tenu des principes généraux de l'Organisation des Nations Unies et sur la base du Protocole de Genève, nous condamnons ces actes de brutalité et de provocation, et en particulier l'utilisation d'armes chimiques, par les instigateurs de la guerre réactionnaire et impérialiste non déclarée contre notre pays.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel, en espérant que l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'organisation mondiale la plus prestigieuse, condamnera ces provocations et les actes criminels commis par ceux qui mettent gravement en péril la paix et la tranquillité des peuples de notre région.
